

Le Festival de Cannes 2024 révèle sa sélection d'œuvres immersives: Wild Fang Films à l'affiche avec 2 coproductions luxembourgeoises

Communiqué par : Fonds national de soutien à la production audiovisuelle

Publié le 23.04.2024

Le Festival de Cannes 2024 vient de révéler les 8 projets de sa Compétition Immersive qui englobe des installations de réalité virtuelle collectives, des expériences de réalité mixte et des œuvres de vidéo mapping et holographiques.

L'œuvre XR THE ROAMING soutenue par le Film Fund Luxembourg fait partie de cette compétition. Cette expérience immersive de réalité virtuelle collective est coproduite au Luxembourg par la société Wild Fang Films (Hélène Walland et Christian Neuman) avec la France et le Canada. C'est une création de Mathieu Pradat qui transporte les participants dans un environnement virtuel partagé où ils peuvent interagir les uns avec les autres et avec leur environnement, offrant une expérience engageante défiant les limites de la réalité virtuelle.

Tout le travail des mouvements des personnages utilisant la motion capture a été réalisé avec les comédiennes luxembourgeoises Anne Klein et Marianne Bourg. Toute la partie animation du projet a été réalisée dans les studios de Zeilt Productions à Foetz.

La Compétition immersive du Festival de Cannes est une nouvelle compétition dédiée aux œuvres immersives, dont la première édition se tiendra du 15 au 24 mai 2024 au Cannes Cinema et à l'Université Côte d'Azur sur le campus de

Georges Méliès. Le Prix de la meilleure œuvre immersive sera remis lors d'une cérémonie de clôture le 23 mai.

Six œuvres non-compétitives complètent cette sélection immersive. Celles-ci explorent l'évolution du médium et établissent des parallèles entre la réalité virtuelle, la production virtuelle, le cinéma et la narration collective. L'œuvre

XR MISSING PICTURES est coproduite au Luxembourg par Wild Fang Films (Christian Neuman et Hélène Walland) avec la France, le Royaume-Uni et Taiwan et le soutien du Film Fund Luxembourg. Elle a été réalisée par Clément

Deneux et est sélectionnée hors-compétition.